

SAINT-BRICE MAGAZINE

Cadre de vie

UN PARFUM DE NATURE SOUFFLE SUR LA VILLE



Carnaval, me voilà ! p. 5 Domont Cinéma : tout pour vous plaire p. 9
Les examens approchent : préparez-vous p. 14 Les salles à louer p. 16

AGENDA

MARS

Jusqu'au 11/03

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

Un pont entre deux cultures présente le travail d'Isabelle Dupré qui a mis en scène des danseurs polynésiens sur des ponts parisiens.

Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90

3-4

CHARITY DAY

Proposé par L'Association préparons l'avenir de nos enfants (APAE).

3/03 : loto - ouverture des portes à partir de 19 h 30

4/03 : entrée libre de 10 h à 18 h.

À 20 h, spectacle de danse et restauration sur place

Tarifs : 5 €/adulte et 3 €/enfant (- de 15 ans)

Salle des fêtes Le Palladium

Rens. au 06 75 68 47 34

4

MATCH DE BASKET

L'équipe première seniors masculins de Saint-Brice basket rencontre celle de l'US Montmagny Sports-3.

À 20 h 30, COSEC Pierre Clouet

8

JOURNÉE DE LA FEMME

Proposée par l'association Tanila Woman.

De 14 h à 17 h 30, ateliers beauté dans la galerie marchande de Carrefour

À 19 h, conférence, tombola (2 €/billet) et cocktail dînatoire sur réservation

uniquement par SMS au 06 51 86 64 41

9 et 30

CONFÉRENCE SUR LE SABRE ET LA PAIX INTÉRIEURE

Cycle de conférences proposé par l'association Hyoho Niten Ichi Ryu.

11

COLLECTE NATIONALE DES RESTOS DU CŒUR

De 9 h à 19 h, centre commercial Carrefour
Rens. au 06 75 46 66 90. Voir en page 15

REPAS DANSANT

Organisé par la VOSB.

Inscriptions jusqu'au 8 mars.

Tarifs : 22 € et 8 €/moins de dix ans

À 19 h 30, salle Le Palladium

Rens. : vosb95350@gmail.com

14

RELAXATION MUSICALE POUR LES FUTURES MAMANS

De 14 h 30 à 15 h 30, CCS Lionel Terray
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

16

AUDITIONS DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

À 19 h, CCS Lionel Terray
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

CAFÉ LITTÉRAIRE

Isabelle Guyon présente son livre *Au sortir de la forêt*, aux Éditions L'Harmattan.

À 20 h 30, restaurant La Gourmandine
Rens. au 06 31 97 59 59

18

CARNAVAL

Voir en page 5



18/03-01/04

24^E SALON ARTS SAINT-BRICE

Voir en page 4

20

CONFÉRENCE : OCCIDENT, MOYEN-ORIENT, EXTRÊME-ORIENT, DES MONDES DIFFÉRENTS

Organisée par l'association culturelle interreligieuse de Saint-Brice.

Conférence animée par Robert Hawawini.

À 20 h, maison des associations

Rens. au 06 08 06 74 05

25

AUDITIONS DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

Audition spéciale de formation musicale (solfège) et orchestre.

De 14 h 30 à 16 h, CCS Lionel Terray

Rens. et réservations au 01 39 33 01 85

MATCH DE BASKET

L'équipe première seniors masculins de Saint-Brice basket rencontre

celle de l'US Montsoul-Maffliers.

À 20 h 30, COSEC Pierre Clouet

26

BANQUET DE L'UNC

L'Union nationale des combattants vous convie à son repas, avec une animation assurée par Laurent Ribaut.

À 12 h, résidence seniors Charles de Foucauld

Tarifs compris entre 30 et 40 €

Rens. au 06 29 54 63 50 ou 06 62 21 44 04

CONFÉRENCE ART CONTEMPORAIN : ART ET ÉCONOMIE(S), PORTRAIT DE L'ARTISTE EN ROBIN DES BOIS

Le service Culturel vous sensibilise à l'art contemporain.

Thème : alternatives artistiques viables pour économies non durables

Tarif : 7 €

À 15 h 30, CCS Lionel Terray

Rens. au 01 39 33 01 90

28

CONSEIL MUNICIPAL

Vote du budget

À 20 h 30, salle du conseil en mairie

Suite au décret n°2016-834, paru au Journal Officiel le 26 juin 2016, dont le but est de permettre aux citoyens de disposer d'informations financières claires et lisibles, les documents budgétaires seront consultables sur le site Internet de la ville www.saintbrice95.fr, après l'adoption des délibérations auxquelles ils se rapportent.

31

HUMOUR MUSICAL : BEETHOVEN CE MANOUCHE

Pour la 11^e année consécutive, le Lions club organise un spectacle caritatif au profit de trois associations locales : T'EMAO, Espoir du Val-d'Oise et Solidarité pour Esteban.

Tarif : 25 €

À 19 h 30, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réservations au 06 87 39 55 19

AVRIL

1

SPECTACLE MULTICULTUREL : DANSES DU MONDE

Organisé par l'association Échanges

sans frontière. Vente des billets sur

place à partir de 14 h. Tarif : 5 €

À 15 h, TOPF Silvia Monfort

Rens. au 06 13 19 28 67

4

DON DU SANG

De 15 h à 20 h, école Jean de la Fontaine

Rens. au 06 32 68 59 40

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

SOMMAIRE

4.9

ACTUALITÉS

24^e salon Arts Saint-Brice
À vos costumes, c'est carnaval !
Concours du CME : inscrivez-vous
Aide à l'insonorisation ADP :
enfin le bout du tunnel
Recherche de bénévoles
La Ville ne délivre plus de cartes
nationales d'identité
Portraits croisés de femmes
Domont cinéma : attention, ça tourne



10.13

GRAND ANGLE

Cadre de vie et environnement
La forêt de Montmorency

14

À VENIR

Vos examens se profilent :
préparez-vous avec le RIJ
Les classes de découverte :
apprendre en s'amusant

15

PORTRAIT

Les Restos du cœur

16

COMMENT ÇA MARCHE ?

La location de salles

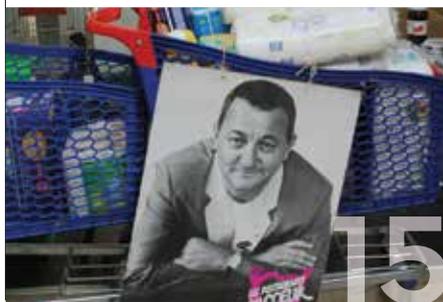
17

RETOUR SUR

Les événements de janvier et février

18

VIE POLITIQUE / PRATIQUE



ÉDITO



Don de soi et recevoir des autres

L'hiver étant presque derrière nous, j'ai voulu, par l'intermédiaire de ce magazine, faire un focus sur l'action des Restos du cœur. Sur Europe 1, le 26 septembre 1985, Coluche lançait sa petite lubie : « J'ai une petite idée comme ça (...) un resto qui aurait comme ambition, au départ, de distribuer deux ou trois mille couverts par jour. » Les Restos du cœur étaient nés.

Avec l'aide des jeunes du Réseau information jeunesse, les bénévoles, comme tous les ans, récoltent, grâce à vous des produits de première nécessité lors de la collecte nationale. Je salue et remercie toutes les personnes offrant leur temps, leur argent, pour faire tourner cette machine extraordinaire de solidarité.

Et comme disait Coluche : « Ce n'est pas vraiment de ma faute s'il y en a qui ont faim, mais ça le deviendrait si on y changeait rien. »

Vive les bénévoles, vive les forces actives de Saint-Brice.

Votre maire,
ALAIN LORAND

“

Au sein de cet environnement instable et turbulent, un seul élément reste constant : le changement. »

Dalai-Lama (1935-)

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / Directeur de la rédaction : Matthieu Pariot
Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)
Publicités : HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA - Réalisation : scoop communication au 02 38 63 90 00 / Tirage : 6 300 exemplaires /
Dépôt légal à parution / Impression : RAS Imprimerie / Distribution : Kepha Distribution

Site internet : www.saintbrice95.fr / Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/villedesaintbricesousforet

Couverture : © Ville de Saint-Brice-sous-Forêt
La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.



Pour contacter la rédaction : service communication
au 01 34 29 42 56 / 73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



EN BREF

SERVICES MUNICIPAUX

Inscriptions scolaires 2017/2018

Votre enfant entre en CP ou à l'école maternelle à la rentrée prochaine ? Les inscriptions scolaires se déroulent jusqu'au 31 mars.

Au-delà, les enfants seront accueillis en fonction des places disponibles. Pour effectuer cette inscription obligatoire, rendez-vous sur le site Espace Citoyens, rubrique Infos pratiques/Modalités d'inscription, pour remplir les formulaires (fiches famille, enfant et inscription).

Ouverture du service Education, famille et jeunesse le samedi 18 mars
Rens. au 01 34 29 42 30 ou espacefamille@saintbrice95.fr

Inscriptions pour les vacances de printemps

Pour que votre enfant fréquente les accueils de loisirs pendant les vacances de printemps, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 12 mars au service de l'Éducation, Famille et Jeunesse en mairie ou sur le site de l'Espace Citoyens
Rens. au 01 34 29 42 30

Fermetures des structures petite enfance

- Crèche L'Azuré : du 3 au 7 avril
- Crèche collective La Lucine : du 10 au 14 avril

ASSOCIATION

Bienvenue à... Choral'In 95

La chorale, dirigée par Michel Khalif, propose un répertoire de chants contemporains et de variété française. Les répétitions ont lieu au LCR des Charmilles, tous les mardis (hors vacances scolaires) de 20 h 30 à 22 h. Si vous aimez chanter, venez les rejoindre, ils n'attendent que vous.
Rens. au 06 70 24 29 75

CULTURE

L'ESQUISSE D'UN ART

Le traditionnel salon printanier de l'association Arts Saint-Brice se tiendra de nouveau du 18 mars au 1^{er} avril.

L'édition 2016, avec pour thème les jeux, avait réuni une trentaine d'artistes venus du Val-d'Oise, de l'Oise et de Saint-Brice. À cette occasion, l'association avait rendu un brillant hommage à son fondateur Paul Kerouédan, peintre reconnu, qui avait créé Arts Saint-Brice en 1995, avec le peintre Hervé Lambinet et le sculpteur René Trotot. Décédé en février 2016, sa disparition avait suscité une grande tristesse dans le milieu artistique. Chaque année, à l'occasion du salon, une thématique est suggérée mais non imposée. 2017 sera consacrée à l'esquisse.

L'association vous invite à venir ainsi contempler des œuvres, dans l'esprit d'un dessin préparatoire ou non terminé. Les exposants pourront présenter trois œuvres, dont une souhaitée en rapport avec le thème défini.

Le salon de l'association, désormais présidé par Alain Cuvelier, prend de l'ampleur et permet à plus d'une trentaine d'artistes de s'exposer à l'œil critique du public. Un sacré courage, il faut l'avouer : en 2016, cinq Saint-Briciens avaient relevé le défi. Auguste Rodin, grand sculpteur français de la seconde moitié du XIX^e siècle, a dit : « L'art, c'est la plus sublime mission de l'homme, puisque c'est l'exercice de la pensée qui cherche à comprendre le monde et le faire comprendre. » Et vous, êtes-vous prêts à comprendre le monde

des artistes pendant cette quinzaine ? Ils n'attendent que votre regard bienveillant et vous promettent d'éveiller vos sens en vous plongeant dans leur univers.

« Car chaque année, précise le président, de nouveaux artistes sont présents dans ce salon et contribuent à sa richesse. Nous présentons ainsi des créations basées sur des nouvelles techniques artistiques : des infographies, de la peinture numérique, de la gravure. Nous ne faisons pas l'impasse sur les valeurs sûres avec encore et toujours de l'aquarelle, du dessin, de la peinture à l'huile, de l'acrylique, des photos d'art, de la mosaïque et de la sculpture ».

VERS LA NAISSANCE D'UNE VOCATION

L'association rassemble les amoureux de l'art et a pour but d'ouvrir les regards, faire découvrir la magie qu'est une toile, une sculpture, mais encore une esquisse. Arts Saint-Brice, en collaboration avec la responsable des expositions du service Culturel, organise, par le biais de parcours pédagogiques, un éveil à l'art pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Du 18 mars au 1^{er} avril

Du lundi au samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,

au centre culturel et sportif Lionel Terray

Rens. au 01 39 33 01 90 ou 01 34 70 14 35



FESTIVITÉS

À VOS COSTUMES, C'EST CARNAVAL !

Le rendez-vous est désormais bien connu et attendu des Saint-Briciens. L'Association Portugal du Nord au Sud (APNS) vous réserve des surprises pour la quatrième édition de ce rendez-vous festif.



Pour cette cuvée 2017, prévue le samedi 18 mars, l'APNS a concocté un programme en quatre actes. Tout d'abord, vous remarquerez sûrement que les vitrines des commerces du centre-ville se sont mises aux couleurs du carnaval dans le cadre d'un concours, ouvert jusqu'au 16 mars. Vous pouvez d'ailleurs voter sur le site Internet de l'association ou via sa page Facebook. Afin de rester dans cette thématique fes-

tive, vous êtes convié(e) à embarquer le jour J dans l'un des deux petits trains, spécialement affrétés pour l'occasion. Direction le centre commercial Carrefour où se déroulera la suite des animations gratuites dans la galerie marchande : magicien, clown, sculpteur sur ballon, bulles géantes, jeux en bois, minigolf ou encore maquillage, tout sera fait pour amuser les enfants. Sans oublier, le grand défilé qui mettra à l'honneur les plus beaux costumes.

UN ÉVÈNEMENT FÉDÉRATEUR

La journée se clôturera en musique par un bal costumé dans la salle Le Palladium, animé par le DJ Miranda et le chanteur Christophe. Avis aux amateurs d'ambiance déjantée : lors du carnaval, tout est permis ! « C'est une tradition très forte au Portugal. Les festivités durent plusieurs jours et des chars géants défilent avec des caricatures d'hommes politiques. Un jour férié est même décrété. Plusieurs milliers de personnes se réunissent chaque année », indique Mathias Isidoro, président de l'APNS. Même si Monsieur le Maire ne prendra pas d'arrêté pour rendre férié ce samedi 18 mars, vous êtes tout de même invités à profiter de cette journée festive en famille ou entre amis. N'oubliez pas de venir costumés !

Samedi 18 mars

- Animations de 10 h à 18 h avec les petits trains (1 €/adulte, gratuit pour les enfants), les animations et le défilé (15 h) au centre commercial Carrefour Horaires et parcours sur <http://associationportugaldunordausud.blogspot.fr/> et www.saintbrice95.fr
- Bal costumé à 20 h 30 au Palladium
Tarif : 3 €/adulte, gratuit pour les enfants et membres de l'APNS
Rens. au 06 71 26 57 65 ou apns95350@gmail.com

Inscription au concours *Les petits génies de Saint-Brice*

Je soussigné(e) M./M^{me} agissant en tant que représentant légal (père, mère, tuteur) autorise mon enfant à s'inscrire au concours organisé par le Conseil municipal des enfants.

Âge du participant : Téléphone :

Courriel :

Idée de réalisation (peinture, dessin, maquette...) :

Fait à le Signature



Le Conseil municipal des enfants réceptionnera votre création le mercredi 31 mai 2017 à 15 h au centre culturel et sportif Lionel Terray.

Une exposition de l'ensemble des réalisations aura lieu du 1^{er} au 10 juin dans ce lieu.

Vous pouvez aussi remplir un formulaire d'inscription à ce concours sur le site Internet www.saintbrice95.fr, rubrique Actualités (article sur le concours).

**Coupon réponse à rendre avant le 1^{er} mai à l'adresse suivante : Hôtel de ville – à l'attention de Karine Melcer
14 rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt. Rens. au 01 34 29 42 05 ou cabinetdumaire@saintbrice95.fr**

EN BREF

ÉLECTIONS

Avoir 18 ans l'année d'une élection

Vous serez majeur en 2017 et vous souhaitez voter aux prochaines élections présidentielles et/ou législatives, il existe deux cas de figure :

- si vous êtes français et avez effectué les démarches de recensement citoyen, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à votre majorité. La mairie inscrit tout jeune qui atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Si vous devenez majeur en 2017 (entre le 1^{er} mars et la veille de l'élection), vous serez également inscrit d'office.

- si vous devenez majeur entre les deux tours d'une élection, vous ne serez pas inscrit et ne pourrez pas voter.

Dans tous les cas, il est conseillé de venir en mairie vérifier son inscription.

Rens. au 01 34 29 42 00

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Plaine Vallée a enfin un visage

Un an après sa création et le choix de sa nouvelle appellation, Plaine Vallée a désormais son image officielle ! À la fois institutionnel, graphique et élégant, le logo Plaine Vallée marque sa volonté d'ancrage dans le territoire local, notamment au travers de sa baseline « Forêt de Montmorency ». L'identité visuelle Plaine Vallée traduit ainsi avec force et modernité les atouts territoriaux de notre nouvelle intercommunalité !



CARRIÈRE ET EMPLOI

La Gendarmerie Nationale recrute

Souvent insoupçonnés, les métiers de la Gendarmerie Nationale sont aussi enrichissants que variés. Tout au long de l'année, la gendarmerie recrute sous conditions, des hommes et des femmes avec ou sans diplôme, âgés de 17 à 35 ans, dans les filières opérationnelles ou spécialisées pour devenir officiers, sous-officiers ou volontaires.

www.lagendarmerierecrute.fr

CADRE DE VIE

AIDE À L'INSONORISATION ADP : ENFIN LE BOUT DU TUNNEL

Après de longues années d'attente, les premiers dossiers déposés sont enfin acceptés par Aéroport de Paris (ADP).



Lors de la Commission consultative d'aide aux riverains (CCAR) en date de décembre 2016, cent trente et un dossiers concernant la ville de Saint-Brice-sous-Forêt ont été acceptés. **Ils concernent les premiers dossiers complets déposés début 2014 par les acousticiens auprès d'ADP.**

Après trois ans d'attente, le processus est donc enclenché et se poursuivra lors des prochaines CCAR organisées en juin et décembre 2017 ainsi que les suivantes.

À ce jour, quatre cent vingt-deux dossiers sont prêts à être traités et devraient trouver

une issue rapide, du fait de l'augmentation du budget.

La pétition mise en ligne sur le site Internet www.mesopinions.com, et encore active à ce jour, (titre de la pétition : Les avions passent, les dossiers trépassent) ainsi que l'aide apportée par de nouveaux acteurs, dont celle toute particulière et précieuse de Monsieur Angel Jean-Noël, ont permis d'accélérer la procédure.

Texte fourni par le Comité de riverains de Saint-Brice-sous-Forêt

M^{mes} Kusnier et Tsuchiya, M. Jean-Noël

SENIORS

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

La Ville recherche des personnes retraitées pour organiser des rencontres avec les enfants des accueils de loisirs maternels.



Pour les mercredis jusqu'à fin juin, ou pendant les vacances scolaires, la Ville recherche des personnes de plus de 55 ans pour proposer des temps de partage et d'échanges avec les enfants des accueils de loisirs maternels où vous apporterez votre expérience autour de différentes activités (jardinage, cuisine...).

Rens. au 01 39 33 01 88/95

SERVICE PUBLIC

LA VILLE NE DÉLIVRE PLUS LES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 22 février, la mairie n'est plus autorisée à délivrer les Cartes nationales d'identité (CNI). Les usagers doivent se rendre à présent dans une ville disposant d'une station biométrique.

Le plan préfecture nouvelle génération, engagé par le Ministère de l'Intérieur, a réformé les modalités de délivrance des titres réglementaires comme, par exemple, la carte nationale d'identité. À présent, la demande se fait numériquement. Les fichiers qui regroupent les demandes de passeports et les demandes de CNI ont fusionné. Par cette fusion, l'État dit vouloir « améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude » dicit le site du Ministère de l'Intérieur. Ainsi, seules les communes qui délivrent les passeports pourront délivrer les cartes d'identité. Vous devez vous adresser dorénavant aux mairies disposant de dispositifs de recueil pour les passeports : Groslay, Domont, Écouen, Sarcelles, Soisy-sous-Montmorency, etc.

Cependant, pour réaliser votre pré-demande en ligne*, la mairie de Saint-Brice-sous-Forêt peut vous assister si vous n'avez pas Internet ou si vous n'êtes pas ou peu familiarisé avec l'outil informatique. Le Centre communal d'action sociale peut également vous recevoir, au sein de son espace administration en ligne.

LE MAIRE CONSTERNÉ

Le service État civil et Citoyenneté délivrait 1 300 cartes nationales d'identité en moyenne par an, un travail non négligeable. Le maire a tenté à plusieurs reprises de faire savoir son mécontentement auprès du Préfet. Il lui a envoyé quatre courriers au total et une motion, déposée lors du conseil municipal du 13 décembre 2016. Pour autant, la Municipalité a reçu une fin de non-recevoir du Préfet sur sa dernière demande.

Face à cette situation, le maire Alain Lorand, consterné, a déclaré : « On prive les habitants d'un service qui paraît le minimum pour une ville de 15 000 habitants. Je pense particulièrement aux personnes âgées ou à celles qui rencontrent des difficultés pour se déplacer. S'ajoute à cela l'inquiétude des villes qui vont devoir traiter cette charge en plus, sans moyens humains supplémentaires. Le service public se dégrade ».

David Dejaigher, responsable du service État civil et Citoyenneté, rajoute : « Depuis novembre 2013, le maire Alain Lorand demande à ce que l'hôtel de ville soit équipé d'un Dispositif de recueil (DR), dispositif spécifique nous permettant de collecter notamment les empreintes numérisées du demandeur. À ce jour, l'État lui refuse. » La Ville ne se résigne donc pas et tente toujours des démarches afin que la préfecture du département lui donne les moyens nécessaires pour permettre de délivrer, à nouveau, des titres réglementaires à ses administrés. Le maire conclut : « En attendant, si les Saint-Bricien(ne)s souhaitent faire entendre leurs doléances, ils peuvent s'adresser à la préfecture du Val-d'Oise ».

■ Rens. au 01 34 29 42 00

* À ce jour, le site pour effectuer une pré-demande en ligne est en cours d'expérimentation sur les Yvelines et la Bretagne. Dès que possible, nous vous communiquerons l'adresse du site définitif. Les démarches à suivre sont expliquées sur le site Internet www.saintbrice95.fr rubrique Toute l'actualité.



EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME
Jamais sans mon casque...



À partir du 22 mars, le port d'un casque certifié à vélo deviendra obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risquera une amende de quatrième classe, c'est-à-dire de 135 €. À savoir : Un casque doit porter la mention NF ou ECE 22/04, 22/05

LOISIRS

Le bonnet de bain, accessoire de l'année

Depuis février, le port du bonnet de bain est obligatoire dans votre espace nautique La Vague. Avec ce petit effort, chacun permet de préserver la propreté des bassins en améliorant la qualité de l'eau et donc de profiter à tous. La Vague, rue Bleury à Soisy-sous-Montmorency
Rens. au 01 34 27 37 20

EMPLOI

Des ateliers pour concrétiser son projet de création d'entreprise

Réaliser une étude de marché, comment aborder son banquier, développer votre réseau... La communauté d'agglomération Plaine Vallée propose des ateliers thématiques gratuits pour mieux accompagner les entrepreneurs dans leur projet. Les ateliers seront animés par le conseiller en création d'entreprise Plaine Vallée et par Dynactive, le Club d'entreprises de l'agglomération. Rens. et inscriptions : 0 800 103 083 creation.entreprise@agglomeration-plainevallee.fr www.agglomeration-plainevallee.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

JOURNÉE DE LA FEMME

RENCONTRE AVEC TROIS FEMMES D'EXCEPTION

À l'occasion de la Journée internationale de la Femme, le mercredi 8 mars, *Saint-Brice magazine* a décidé de mettre en avant des parcours de femmes engagées.



BRIGITTE CADRAN,
57 ANS, CHEF D'ENTREPRISE

Seulement 15 % des femmes sont à la tête des petites entreprises, de 10 à 20 salariés. « Dans le secteur du déménagement, imaginez le pourcentage ! » s'exclame-t-elle. Engagée au sein du Lions Club de Domont et de l'association Dynactive qui regroupe les entrepreneurs de Plaine Vallée, elle se charge d'accueillir les nouveaux chefs d'entreprise, en tant que membre de la commission Développement. Remariée depuis deux ans, c'est une femme épanouie.

Enfant, elle ne s'imaginait pas du tout là où elle en est aujourd'hui. « À l'école, je n'étais pas dans les meilleurs élèves ». Elle ne pourra pas intégrer l'armée comme elle le souhaitait... Elle enchaînera les métiers : couturière, hôtesse d'accueil, comptable... Tirant sa force de vie de l'héritage de ses grands-parents maternels, c'est une femme combattive qui reprend l'entreprise de transport de son ex-mari en 2005, installée route de Piscop. Fonceuse, elle développe l'activité du déménagement. « Je suis une femme de défis » lance-t-elle.

Aujourd'hui, elle dirige une quinzaine d'ouvriers. D'une rigueur implacable, Brigitte Cadran a su faire fructifier son entreprise, même si elle a parfois rencontré des difficultés. « Il faut savoir être toujours crédible et juste, particulièrement quand on est une femme, pour qu'une équipe d'hommes vous suive. Je reste en permanence positive, disponible et à l'écoute. L'intérêt est que chacun puisse s'épanouir. Finalement, quand on dirige une entreprise, on agit comme une mère de famille » conclut cette maman de deux enfants.

www.demenagementsboutringain.fr



CLOTILDE BOULANGER,
29 ANS, SPORTIVE

Elle pratique le karaté depuis ses sept ans. « Mon rêve était de faire partie de l'équipe de France » se souvient Clotilde Boulanger. Il s'est finalement concrétisé de 2004 à 2014. Du haut de ses 1m57, elle a remporté de nombreuses médailles, avec son équipe, en kata synchronisé, une sorte de danse représentant un combat contre plusieurs assaillants et possède un palmarès saisissant : championne d'Europe, vice-championne du monde et troisième aux championnats du monde.

En 2014, elle a décidé d'arrêter sa carrière d'athlète de haut niveau pour se consacrer à l'enseignement du karaté. C'est à Saint-Brice, au Tsuki Karaté Club, qu'elle choisit de transmettre son expérience aux plus jeunes. Elle donne aussi des cours de body karaté : « C'est un cours de fitness en musique où on vous initie aux techniques du karaté ». Ce concept a été lancé par la Fédération française de karaté afin d'attirer plus de femmes (elles ne sont que 35 % à pratiquer ce sport). « Dans l'imaginaire collectif, ce sport véhicule plutôt des valeurs de force et de combat. Cela peut faire peur. Pour autant, au sein de l'équipe de France, les meilleurs résultats sont obtenus par des athlètes féminines qui font forcément naître des vocations auprès des jeunes filles. » Clotilde Boulanger ajoute : « Certains hommes sous-estiment nos résultats. Je les mets en place en frappant plus fort. On n'est pas plus faible qu'eux. Au contraire, on est plus rapide et subtile. » Elle poursuit : « Les médias mettaient plus en avant l'équipe de France combat masculine alors que les filles avaient parfois des meilleurs résultats. Heureusement, au fil du temps, leur regard a évolué. »



ANNE DEGRAEVE,
33 ANS, FEMME AU FOYER

Anne Degraeve a exercé un métier passionnant auprès des personnes handicapées pendant six ans. En 2014, la naissance de son premier enfant, Olivia, a bouleversé sa vie. Comme c'est le cas souvent dans chaque famille. Lorsque sa fille a fêté son premier anniversaire, le couple a emménagé à Saint-Brice. C'est à ce moment-là qu'il a décidé que la maman s'occuperait à temps plein de la petite : « J'avais raté ses premiers mots, ses premiers pas... Lorsqu'elle a commencé à m'appeler tata, j'ai compris tout de suite que ce n'était plus possible de la laisser à une assistante maternelle » raconte-t-elle. Cette néo-housewife se sent chanceuse de ne pas avoir à travailler grâce à son conjoint. Une nouvelle vie a ainsi commencé : « Au départ, j'avais peur de m'ennuyer. Mais une fois qu'on y est, on s'aperçoit que c'est différent de ce qu'on avait imaginé. C'est loin d'être reposant ! Il faut tout gérer, seule ». Heureusement, elle rencontre du monde en sortant régulièrement au Lieu d'accueil enfants parents, à la bibliothèque des jeunes ou à la ludothèque. Sans oublier la baby-gym ! Très soutenue par son mari, cette trentenaire se sent privilégiée. Certaines amies sont surprises qu'elle soit mère au foyer avec seulement un enfant à charge et son niveau d'études. Pour autant, elle assume totalement son choix, qui n'est que temporaire. En septembre, cette maman épanouie compte bien reprendre le chemin du travail une fois que sa fille aura trouvé celui de l'école.

DÉCOUVREZ LEURS PORTRAITS COMPLETS SUR

saintbrice95.fr



CULTURE

ATTENTION, ÇA TOURNE !

Loin des grands multiplexes, les amateurs de cinéma se donnent rendez-vous pour une séance en toute convivialité à Domont.

Dans la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, les sites dédiés à la culture et aux sports sont nombreux. Ainsi, saviez-vous qu'à moins de cinq kilomètres de Saint-Brice se trouve une mono-salle de cinéma associatif qui, pour les cinéphiles, reste ouverte tous les jours de l'année. Son nom : Domont cinéma.

Quand vous franchissez le seuil de la porte de ce lieu dédié au septième art, un air de déjà-vu titille votre mémoire... enfin pour les plus âgés ! Vous rappelez-vous de l'émission télévisée « La dernière séance » ? On s'attendrait presque à voir Eddy Mitchell fredonnant sa célèbre chanson dans ce cinéma de quartier. Est-ce la couleur rouge tapissant le comptoir de l'accueil orné de ses confiseries, avec une odeur de popcorn encore chaud ? Ou peut-être l'affiche, tout juste sortie de chez l'imprimeur, qui fait la promotion du dernier film de Dany Boon ? Allez savoir...

LOIN D'UN NAUFRAGE PROGRAMMÉ

Subventionné par la Communauté d'agglomération à hauteur de 50 000 euros sur un budget total de 400 000 euros, le Domont cinéma aurait dû fermer ses portes il y a une dizaine d'années : trop peu rentable à l'époque avec seulement 15 000 entrées. Mais c'était sans compter sur la détermination de son président Jean-Jacques Geynet et le travail persévérant de son directeur Marc Dingreville qui, à la demande du député Jérôme Chartier, ont repris en main le cinéma associatif.

Depuis début 2008, la nouvelle équipe voit les choses en grand pour ce petit cinéma

et contribue à son amélioration pour répondre à l'exigence de son public, qui n'a pas envie de le voir disparaître.

Parlons tout d'abord programmation. En 2016, deux cent cinquante films sont projetés sur sept cents films sortis au niveau national. Et il y en a pour toutes les catégories d'âges et de goûts. Le cinéma chouchoute les seniors le lundi après-midi, tout comme il est à l'écoute de la jeunesse en travaillant avec le corps enseignant des plus petits aux plus grands. Il s'inscrit également dans la dynamique de certains festivals : Télérama ou Image par image. « *Le Domont cinéma a pour vocation d'être un cinéma de proximité et d'accueillir tous les publics* », confie le directeur.

Du côté de la technique, la salle de projection, a été équipée d'un projecteur 4K au format numérique très haute définition en 2011. Elle est, ainsi, la première salle de l'Hexagone à en être dotée, pour une meilleure qualité d'image. La salle a également été rénovée : un nouvel écran, une nouvelle moquette et de nouveaux fauteuils numérotés, moins nombreux mais plus spacieux et plus confortables.

En 2017, place au son avec encore la primeur d'une nouvelle technologie puisque le cinéma a été choisi par un fabricant américain pour être un des sites pilotes en France.

2016 : ANNÉE DES RECORDS

L'année dernière, le nombre d'entrées a explosé : avec près de 51 000 entrées et 1 000 abonnés, le Domont cinéma se classe parmi les premiers en termes de fréquentation pour les mono-salles.

« *Aujourd'hui, nous avons une gestion saine et un budget à l'équilibre. Nous pouvons ainsi maintenir des tarifs accessibles à tous*, ajoute Marc Dingreville. *Et les Saint-Briciens sont nombreux puisqu'ils représentent 15 % des spectateurs en 2016, soit un total de 7 650 personnes. Notre volonté est de rester à l'écoute de notre public. Il n'est pas rare d'ailleurs qu'une association, une école, un centre de loisirs nous sollicite pour l'aboutissement d'un projet cinématographique* », argumente le directeur du cinéma.

AU PROGRAMME, PROCHAINEMENT

On en parle, on en parle... depuis de nombreuses années : une possible extension, avec délocalisation sur le territoire, serait l'aboutissement de tout le travail acharné de l'équipe du cinéma, soutenue par les élus locaux. « *Cela nous permettrait d'offrir une programmation encore plus riche, de proposer plus de films d'art et essai et de garder les films plus longtemps. Nous attendons un signe favorable de la part des élus de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée pour voir éclore ce projet en gestation depuis de nombreuses années* » conclut Marc Dingreville. En attendant, et si on se faisait une toile ? Ça vous tente ?

Domont cinéma, ouvert toute l'année

Tarifs des places : 7,50 €/plein tarif,
6 €/tarif réduit pour les lycéens, étudiants,
demandeurs et seniors, 5,50 €/abonné,
4 €/moins de 14 ans, 4,50 €/séance de 11 h
Séances ciné/seniors le lundi à 14 h : 4,50 €
Rens. au 09 60 39 45 09 ou
www.domontcinema.com

Saint-Brice a la main verte !

La Commune possède de nombreux parcs, de vrais poumons verts pour ses habitants. Comment gère-t-elle l'entretien, le fleurissement et participe-t-elle à l'amélioration du cadre de vie ?



90 000 m² de pelouse, 17 000 m² de massifs arbustifs, 1 200 m² de fleurissement... Ces chiffres, qui donnent le tournis, représentent l'étendue des espaces verts de notre commune. La gestion des massifs arbustifs et floraux, l'embellissement du cadre de vie, le maintien de la propreté et le fleurissement font partie des missions du service Espaces verts. Ses cinq agents œuvrent au quotidien pour que les Saint-Briciens puissent profiter d'une ville agréable. L'été est consacré aux plantations, au désherbage, à l'arrosage et au ramassage des fleurs mortes, tandis que l'hiver, les équipes sont notamment à l'œuvre sur la taille des massifs arbustifs. Pour le gros entretien, la taille des haies, l'élagage ou encore la tonte des pelouses des parcs, la Municipalité fait appel à l'entreprise Pinson Paysage.

Elle travaille avec une équipe de quatre personnes. Son action est complétée par l'association Le Colombier, qui déploie sur la ville huit travailleurs en situation de handicap.

PIONNIÈRE SUR LE 0% PHYTO !

Le fleurissement est un atout essentiel de l'embellissement du cadre de vie. Chaque année, les plans d'aménagement sont validés par les élus et les services techniques. Saviez-vous que la commune comptait au total 12 000 fleurs à l'année (7 000 l'hiver et 5 000 l'été) ? 20 000 euros sont alloués par an pour l'achat des plantes et 15 000 euros pour les aménagements arbustifs. Pour assurer leur entretien, la Commune a mis en place trois axes de travail : gestion différenciée des espaces (tonte ou fauchage selon les cas), usage raisonné des ressources (notamment

de l'eau) et respect de la biodiversité. La Ville a choisi de mener une politique environnementale exemplaire pour la gestion de ses espaces verts. Ainsi il y a deux ans, elle a signé une convention avec le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH), formalisant la non-utilisation de produits phytosanitaires, à l'exception du site du cimetière. Elle avait ainsi anticipé leur interdiction pour traiter les espaces verts publics, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. À noter que cette mesure sera aussi appliquée, à compter du 1^{er} janvier 2019, à tous les jardiniers amateurs ! « *Sur la commune, les massifs arbustifs sont ainsi traités manuellement. Des copeaux sont étalés au pied des massifs afin de diminuer la formation des mauvaises herbes. En maintenant l'humidité, ils permettent*

LE MOT DE L'ÉLU



La Ville a obtenu sa première fleur en 2014 par le travail rigoureux des services municipaux. Un grand merci aux services techniques pour leur travail de tous les jours, qui font de Saint-Brice, l'une des trente-quatre communes du Val-d'Oise reconnues à ce titre. Pour une deuxième fleur, un challenge plus dur nous attend mais possible à relever.



Cyril Delmas,

conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine, Fleurissement, Aménagement urbain



IL EST TEMPS DE PENSER À VOTRE JARDIN !



En mars, avec l'arrivée du printemps, c'est l'occasion d'entretenir vos plantes vivaces, qui vont repartir après la période hivernale. Des essences comme le stipa ou le pennisetum permettent d'avoir de la couleur toute l'année. C'est aussi le moment de retailer ses rosiers avant le départ des premiers bourgeons. Enfin, n'oubliez pas que tout propriétaire de maison individuelle doit assurer l'élagage régulier des arbres et des haies plantés en bordure de voie publique. Ceci afin que la végétation ne gêne pas la circulation des piétons et la visibilité de la signalisation routière.



de plus de limiter l'arrosage. », indique le service Espaces verts.

DES EFFORTS RÉCOMPENSÉS

Ce travail de longue haleine de la part de tous les services (voirie, propreté, bâtiments, espaces verts) pour une gestion raisonnée de la ville a ainsi permis à Saint-Brice-sous-Forêt de recevoir une première fleur, en 2014, dans le cadre du concours des Villes et Villages Fleuris. Il faut savoir que cette récompense officielle répond à de multiples critères, qui prennent de plus en plus compte des aspects environnementaux. Si elle témoigne d'une démarche forte de valorisation et d'embellissement de la commune par le fleurissement, elle souligne aussi les autres actions mises en place comme l'entretien des voiries, des façades ou du mobilier urbain (bancs, etc.). Il s'agit aujourd'hui, pour Saint-Brice-sous-Forêt, de poursuivre les actions et les efforts afin de maintenir cette première fleur, et pourquoi pas, de prétendre à l'avenir, à l'obtention d'une deuxième fleur ! En tout état de cause, le travail mené par l'ensemble des services, sur l'amélioration du cadre de vie des habitants et l'utilisation de bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement, ont été récompensés.

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

La semaine du compostage revient ! La distribution se déroulera les 17 et 18 mars dans les déchèteries de Bouqueval et Gonesse et les 24 et 25 mars dans celles de Louvres et Sarcelles. Le Sigidurs offrira gratuitement vingt kilos maximum de compost en sac par foyer, dans la limite des stocks disponibles. À Louvres et Sarcelles, il sera également proposé en vrac, pensez à ramener un contenant. Ce compost est issu des déchets végétaux et organiques apportés dans les déchetteries ou collectés en porte en porte. Ils deviennent ainsi un engrais de qualité, totalement naturel. Les habitants devront se munir de leur badge d'accès en déchèterie ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent). Enfin, des bons de commande pour l'acquisition d'un éco-composteur à prix réduit (dix euros) seront mis à votre disposition.

Rens. au 0 800 735 736
www.sigidurs.fr



200 000

C'est le montant, en euros, dépensé chaque année pour l'entretien des espaces verts de la commune, réalisé par l'entreprise Pinson Paysage.

Bienvenue dans notre jardin !

Notre commune comporte plusieurs parcs et jardins connus de tous ou à (re)découvrir pour les nouveaux habitants. Ils sont avant tout des lieux destinés à améliorer votre cadre de vie et il convient de les respecter.

Fleuris par le service Espaces verts de la Ville, les parcs et jardins sont des espaces dans lesquels une unité de ton et de couleur est conservée au niveau des plantes afin de garder un fil conducteur sur l'ensemble de la commune. On dénombre cinq poumons verts sur Saint-Brice. Tout d'abord, les parcs Édith Piaf et Jacques Brel sont situés dans le quartier de la Plante aux Flamands. Le parc Georges Brassens, au cœur du quartier des Vergers, vous accueille avec son parcours santé, une aire de jeux pour les enfants et trois terrains de football. Continuons la visite guidée des parcs et jardins de la commune avec celui dénommé

Marie-Dominique-Pfarr, étendu sur 11 000 m², où il fait bon emprunter ses allées pour se promener. Enfin, pour terminer, sans aucun doute, le plus emblématique de Saint-Brice : le parc de la mairie fait le bonheur des plus jeunes avec son aire de jeux et des amateurs de pétanque grâce à son terrain. Son monument aux morts est le lieu de différentes commémorations au cours de l'année qui réunissent les Saint-Briciens.

PRÉSERVER NOS PARCS EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Au sein des parcs et jardins, on retrouve notamment des plantations de rosiers et des gazons fleuris. Ces espaces verts sont une vraie bouffée d'oxygène pour notre commune et participent au bien vivre ensemble. Chacun a l'occasion de s'y promener afin de s'aérer l'esprit et de se changer les idées. Seulement, de nombreuses incivilités sont encore à dénombrer, venant ternir quelque peu le tableau. « *Nous constatons des vols de fleurs dans les massifs tous les jours. Cela représente environ 10 % du fleurissement annuel. Nous observons aussi des dégradations gratuites, à l'image des chiens qui font leurs besoins dans les fleurs. Il nous arrive heureusement d'avoir des compliments d'habitants au sujet de notre travail !* », souligne le service Espaces verts. Le métier et le travail des agents de la commune sont à respecter et il est de l'affaire de chacun de prendre ses responsabilités. De trop nombreux papiers et emballages sont également ramassés tous les jours par les équipes. Pensez à notre environnement : un petit geste de chacun constitue un grand pas pour le cadre de vie de tous !



parc Georges Brassens

DES INFRACTIONS ENCORE TROP COURANTES

Sachez que les différentes incivilités observées dans les espaces verts sont punies par la loi et donc par des amendes :

- jets de déchets et de débris / déjections canines non ramassées : 68 euros
 - chiens non tenus en laisse : 450 euros
 - dépôts sauvages de déchets : de 68 à 1 500 euros avec possibilité de confiscation du véhicule, si le dépôt a été fait avec un véhicule.
- « *C'est un vrai fléau, notamment au niveau des chemins boisés dans le quartier des Vergers. Nous rappelons aussi à cette occasion qu'il est capital de bien respecter les jours et horaires de sortie des encombrants* », souligne Rosario Martoccia, responsable de la police municipale.

RAPPEL SUR LES DÉCHETS VERTS

Si vous avez des déchets végétaux à jeter, la collecte est assurée :

- un mardi sur deux du 21 mars au 2 mai et du 4 juillet au 29 août
- tous les mardis du 2 mai au 4 juillet et du 29 août au 31 octobre

Les déchets végétaux doivent être présentés en fagots n'excédant pas 50 cm de diamètre et 1,50 mètre de longueur, ou bien en vrac dans des sacs papier biodégradables (sacs plastique proscrits), une petite poubelle ronde avec anses ou une poubelle, marquée d'un autocollant fourni par le Sigidurs. Pour les pavillons, un conteneur à couvercle vert peut être obtenu gratuitement auprès du Sigidurs. Vous pouvez aussi vous rendre en déchetterie.

Plus d'informations sur
www.sigidurs.fr

Forêt de Montmorency : un écrin de verdure à préserver

Vous êtes nombreux, comme d'autres habitants du Val-d'Oise, à profiter de cet espace naturel d'exception. Ce n'est ni un parc urbain, ni un grand jardin. Il s'agit de le préserver afin que les générations futures puissent en profiter.

Étendue sur 2 200 hectares dont 1 972 appartenant à l'État, la forêt de Montmorency est le plus grand massif forestier domanial du Val-d'Oise. Elle accueille chaque année cinq millions de visiteurs. Forêt périurbaine, elle est gérée par l'Office national des forêts (ONF) qui a trois grandes missions : l'accueil du public, la préservation de la biodiversité et la production de bois pour la filière bois. Si aujourd'hui, c'est une immense châtaigneraie, autrefois le chêne était son essence principale. En effet, au Moyen-Âge, les moines ont choisi de cultiver le châtaignier car son fruit était utilisé comme monnaie d'échange et surtout comme aliment en période de disette, tandis que son bois était employé pour fabriquer des tonneaux et des piquets de vigne. L'empreinte historique de la forêt de Montmorency se retrouve également au travers de son célèbre château de la Chasse, entouré de deux étangs, ou encore de sa fontaine Sainte-Radegonde, qu'affectionnait particulièrement Jean-Jacques Rousseau.

DES HOMMES FONT VIVRE VOTRE FORÊT !

Un tel écrin, soumis aux aléas de la nature comme les tempêtes, est également amené à se transformer par la main de l'homme. L'ONF assure notamment des coupes nécessaires au renouvellement des peuplements. Trois techniciens forestiers, ainsi que des ouvriers sylviculteurs de l'ONF, y travaillent. Une forêt vit et n'est pas uniquement dédiée qu'à l'accueil, les arbres vieillissent. Ne soyez donc pas choqué(e) par les coupes en forêt : ces opérations sont réalisées pour améliorer et renouveler

les peuplements d'arbres, en essayant de minimiser les gênes occasionnées pour le public. Vous comprendrez désormais mieux l'importance de la tâche réalisée par les bûcherons ! Le bois de la forêt est ainsi exploité et vendu à des entreprises de la filière, et valorisé sous forme de bois énergie via l'aéroport Roissy Charles de Gaulle qui assure ainsi 25 % de son chauffage. Le châtaignier est également utilisé pour fabriquer du parquet.

DES CURIOSITÉS À CHAQUE COIN D'ARBRE

Au gré de vos promenades, peut-être aurez-vous l'occasion d'admirer chevreuils, renards et blaireaux, voire des sangliers, ou encore des batraciens. Attention toutefois car des actions de chasse sont menées durant l'hiver, pour le gibier, afin de réguler les populations. Deux réserves biologiques, la Cailleuse et le Nid d'aigle, qui sont des milieux humides et fragiles, sont préservées. Les curiosités ne manquent pas en forêt de Montmorency et ne demandent qu'à être découvertes en empruntant l'un des sentiers thématiques comme celui des lisières ou le chemin du philosophe. L'étang Marie ou Godard, le pont du diable et le cimetière de Bosc sont des sites que connaissent bien les habitués de la forêt et sont prêts à s'offrir aux curieux...

SOYEZ RESPONSABLE FACE À LA NATURE

La forêt domaniale de Montmorency est un lieu dans lequel certaines règles sont à respecter ! Elle oblige chacun à faire preuve de civilité afin que ses richesses soient préservées pour les générations



futures. Rappelons qu'il est tout d'abord strictement interdit de ramasser du bois en forêt. Par ailleurs, si la cueillette est autorisée, en dehors des espèces protégées, elle doit s'effectuer avec modération. Ne soyez donc pas trop gourmand en récoltant champignons, mûres, fraises des bois, noisettes ou encore châtaignes. Pour les fleurs, la consigne est identique : il faut être raisonnable car leur ramassage est aussi réglementé. Plus de trois cents espèces végétales peuplent la forêt, certaines sont protégées comme l'Osmonde royale. Enfin, s'il est autorisé de circuler à vélo en forêt sur des chemins de plus de 2,50 mètres de large, sachez que la pratique du free-ride (aménagement de parcours de bosses et tremplins) est interdite car dangereuse pour les autres visiteurs et destructrice des espaces naturels.

En savoir plus :

www.onf.fr/enforet/montmorency

VIE ÉTUDIANTE

VOS EXAMENS SE PROFILENT : PRÉPAREZ-VOUS !

Dans la logique de sa mission d'accompagnement, le Réseau information jeunesse (RIJ) propose aux lycéens de participer à des moments d'échanges lors des vacances de printemps.

Une bonne préparation à ses examens est toujours un premier pas vers la réussite. « Nous avons remarqué, en discutant avec les jeunes, qu'ils n'avaient pas toujours les clés pour réviser et s'organiser efficacement. Même si nous proposons déjà une aide de manière informelle au sein du RIJ, nous avons décidé de lancer cette année nos premières sessions

d'échanges à destination des lycéens », indique la responsable du RIJ. C'est pourquoi, la structure ouvre ses portes pendant trois après-midi aux jeunes qui préparent le baccalauréat général, toutes sections confondues, ou celui de Français pour les élèves de première. Les lycéens trouveront un espace où appui et conseils pourront être dispensés par l'équipe du RIJ et ses intervenants.

mots seront l'écoute et la convivialité. « Ils n'ont pas toujours chez eux, ou dans leur entourage, une personne susceptible d'être à leur écoute, d'échanger ou de prodiguer des conseils. Nous invitons les jeunes intéressés à venir nous rejoindre et à partager entre eux, leur savoir et leurs connaissances. En effet, le dialogue et le retour d'expérience sont utiles pour d'autres et l'émulation est plus forte en groupe. Pour réussir, en un mot, préparez-vous ! », conclut l'informatrice jeunesse au RIJ.



LA CLÉ DU SUCCÈS

Du 11 au 13 avril, les jeunes auront accès à l'espace informatique, à des fiches pratiques pour élaborer leurs propres fiches de révision. Ils bénéficieront de conseils pour se préparer à leurs oraux en juin (exemple : savoir bien respirer, poser sa voix...). Durant ces sessions, où les jeunes ont le choix de s'inscrire à une ou plusieurs, les maîtres-

Mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 avril de 14 h à 17 h
10 places disponibles par après-midi
Inscription au RIJ ou auprès de Danièle Depéry en mairie par le biais d'un coupon-réponse
Rens. au 01 39 33 35 70 / 01 34 29 42 01
Courriel : rij@saintbrice95.fr

SCOLAIRE

APPRENDRE EN S'AMUSANT !!

L'approche du départ, les écoliers mènent des travaux préparatoires, avec leurs enseignants, sur différentes thématiques.

Les jours sont comptés... Deux classes de CM2 et l'ULIS* de l'école Jules Ferry partiront pour un séjour découverte du 24 au 28 avril. Jugez plutôt : étude de l'astronomie à l'observatoire de Tauxigny, séance au château du Clos Lucé sur les pas de Léonard de Vinci, lancement de fusées à eau au centre de La Saulaie et deux journées au Futuroscope ! « Nous sommes pressés d'être tous ensemble et de découvrir de nouvelles choses », clament les élèves de la classe de Madame Talbot. Cette dernière précise : « Pour préparer ce séjour riche en sciences et nouvelles technologies, les enfants ont notamment réalisé des exposés sur le système solaire ou l'histoire des jeux vidéo, ainsi que des créations sur la Joconde dans le cadre des arts visuels ». Chaque enfant tiendra un carnet de voyage où il prendra des notes et un blog sera alimenté par des photos et permettra de maintenir le lien avec les familles.

verte de l'histoire des Chouans, des spectacles du Grand Parc et de la Cinéscénie en nocturne ! Quant aux deux classes de CM2 de l'école Pierre et Marie Curie, c'est du côté de la Bretagne, à Loctudy, qu'elles iront prendre un bon bol d'air marin. Au menu, du 10 au 16 juin : pêche à pied, balade sur les plages de sable blanc, voile et visite de la Pointe du Raz. « Deux classes par école élémentaire partent chaque année en classe de décou-

verte. En 2017, cela représente 228 enfants, en comptant le séjour au Grand-Bornand de janvier de l'école Saint-Exupéry », précise Leslie Picard, responsable du service Affaires scolaires. Au-delà du travail pédagogique mené par les enseignants, ces séjours sont aussi un formidable apprentissage de la vie en communauté pour les enfants.

*ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire

LE PUY DU FOU, LA BRETAGNE ET LES SPORTS D'HIVER POUR D'AUTRES !

Du 9 au 15 juin, deux classes de CM2 de l'école Jean de La Fontaine s'évaderont vers la Vendée. Direction le Puy du Fou à la décou-





Les Restos du cœur

Une bande de potes solidaires

CETTE ASSOCIATION, CRÉÉE PAR COLUCHE, N'EXISTERAIT PAS SANS LES BÉNÉVOLES QUI OFFRENT DE LEUR TEMPS AUX PLUS DÉMUNIS. RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE SOUDÉE DES RESTOS DE SAINT-BRICE.

En face de la maison des associations, dans un local plutôt discret, s'affairent des petites mains depuis sept ans maintenant. Elles s'activent, sans compter, au profit des 118 familles bénéficiaires des Restos du cœur (317 adultes et 15 bébés de moins d'un an). Au total, ils sont une vingtaine de bénévoles à travailler sur ce centre. Françoise, la responsable, raconte : « On est une grande famille ! On travaille ensemble depuis des années. Chacun a un rôle à jouer. Gérard gère les stocks, Bruno s'occupe de l'informatique, Daniel entretient les partenariats avec les entreprises. Tout est millimétré. » Les camions sont déchargés et rangés minutieusement les lundi et jeudi. Tous les produits sont référencés. En moyenne, sont acheminés plus de deux tonnes par semaine de fruits et légumes, boîtes de conserve, surgelés, produits d'hygiène... Les denrées proviennent de l'entrepôt régional à Argenteuil. « La Communauté européenne donne également des vivres, qui sont stockés à part, en cas de contrôle

de l'inspection ». Les règles sanitaires sont drastiques. Chaque semaine, Gérard relève les températures des réfrigérateurs et congélateurs. Il se charge, avec l'aide d'un logiciel, d'élaborer des menus équilibrés. Les jours d'ouverture au public, six bénévoles s'occupent des inscriptions. Pour être bénéficiaire, il faut habiter l'une des communes suivantes – Saint-Brice-sous-Forêt, Groslay, Montmorency, Montmagny ou Enghien-les-Bains – et présenter plusieurs justificatifs administratifs : pièce d'identité, revenus, quittance de loyer... Une carte est ensuite remise à la famille, qui pourra récupérer son complément alimentaire de 14 h à 16 h soit le mardi ou le vendredi. Une famille reçoit l'équivalent de six repas par personne. Quant à une personne seule, elle bénéficie de neuf repas car « elle a plus de charges à assumer ».

Les Restos du cœur ne se résument pas à la distribution alimentaire. Le centre dispose d'un grand vestiaire pour aider les plus démunis à se vêtir. Des jouets ont été également donnés à Noël aux enfants. Mais le plus important, c'est le lien social qui se crée au fil du temps entre les bénévoles et les bénéficiaires. Cela passe par un moment convivial autour d'une boisson chaude, des conseils pour les orienter vers les instances sociales et administratives ou encore des cours de français, dispensés par Françoise, ancien professeur de français.

“

On est une grande famille ! On travaille ensemble depuis des années. Chacun a un rôle à jouer. »

EN 3 DATES

1985

CRÉATION DES RESTOS DU CŒUR PAR COLUCHE

2000

CRÉATION DES RESTOS À GROSLAY. QUELQUES ANNÉES PLUS TARD, ILS DÉMÉNAGENT À MONTMAGNY.

2011

INSTALLATION DES RESTOS À SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR LES COLLECTES

La campagne d'hiver se terminera le 17 mars. Les Restos ouvriront à nouveau d'avril à juin. Durant l'été, il y a une coupure estivale avant la reprise mi-septembre. « Parce qu'on a beau être une équipe de retraités, on a aussi besoin de souffler pour recharger les batteries » raconte une bénévole qui s'est lancée dans l'aventure depuis plus de vingt ans. Ils n'ont d'ailleurs pas besoin de bras ici. En revanche, il y a de gros besoins sur le centre de Sarcelles, l'un des treize centres du Val-d'Oise. De même pour les collectes organisées deux fois par an. Lors de la dernière du 4 février, ils ont récolté presque deux tonnes de denrées pour le centre de Saint-Brice, notamment grâce à l'aide des étudiants du Réseau information jeunesse de la ville. « Ces dons nous aideront pour notre campagne d'été » précise Françoise.

La prochaine collecte, celle-ci nationale, se tiendra au supermarché Carrefour le samedi 11 mars de 9 h à 19 h. Tout sera ensuite renvoyé à l'antenne départementale, laquelle redistribuera les denrées au prorata du nombre de bénéficiaires inscrits dans les centres. « On compte sur vous », comme le dit si bien le slogan de l'association.

Rens. au 06 75 46 66 90

4 rue de la Forêt

www.restosducoeur.org

LA LOCATION DE SALLES

La ville de Saint-Brice compte cinq salles mises à disposition des particuliers saint-briciens et/ou extérieurs, des associations, pour organiser leurs événements. Pour vous aider dans vos démarches, un allié incontournable : le site Internet.

1.

LES SALLES À LOUER

Cinq salles à louer sont réparties sur l'ensemble du territoire. Selon votre événement (manifestation, réunion...), vous pouvez choisir celle qui vous convient en fonction des critères de chacune : les conditions d'utilisation, la capacité d'accueil, les horaires, l'aménagement des locaux, les tarifs...

- L'Orangerie
- LCR des Charmilles
- Espace Chevalier Saint-George (tenue d'assemblées ou réunions associatives)
- La Vague
- salle des fêtes Le Palladium



2.

VISUALISER LES DISPONIBILITÉS

Lorsque vous planifiez votre événement, vous avez la possibilité de prévisualiser les disponibilités de la salle choisie. Pour cela, rendez-vous sur le site Internet de la ville www.saintbrice95.fr, en page d'accueil. En cliquant sur le picto « LOCATION DE SALLES » (en bas de page, colonne de droite), vous accédez aux différentes salles de la ville. En cliquant sur chacune d'elles, vous accédez à leur fiche technique, mais aussi à un calendrier des disponibilités. Il est

possible que ce dernier ne reflète pas la réalité des réservations au moment de la demande.



3.

EFFECTUER UNE PRÉ-RÉSERVATION

Lorsque vous avez choisi votre salle avec une date disponible, vous pouvez effectuer une pré-réserve en ligne. Vous avez cette fonctionnalité en cliquant sur « Faites votre demande en ligne », sur chaque page descriptive des salles. Vous remplissez un formulaire qui sera envoyé au service concerné. Mais attention, il s'agit **seulement d'une pré-réserve** et non d'une réservation ferme et définitive. Si vous n'avez pas d'accès Internet, contacter le service par téléphone. Vous pouvez également contacter le service par courriel, à l'adresse indiquée.



4.

CONFIRMER VOTRE RÉSERVATION

Pour confirmer et valider votre réservation, vous serez reçu(e) en mairie lors d'un rendez-vous avec le service en charge des locations de salles. Pour cet entretien, munissez-vous des documents (originaux) suivants :

- pièce d'identité
- acompte de 25 %
- justificatif de domicile
- chèque de caution
- attestation d'assurance
- solde de la réservation (un mois avant la réservation)



5.

ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS

En fonction du statut de la personne qui réserve, il existe deux interlocuteurs. Les Saint-Briciens et non Saint-Briciens s'adressent au service Location de salles en mairie alors que les associations s'adressent à la maison des associations. Toutefois, ces deux services gèrent un seul et même calendrier pour les différentes salles.



Service Location de salles

Rens. au 01 34 29 42 14
(particuliers)
ou 01 39 33 24 77
(associations)
Courriel : secretariat@saintbrice95.fr
ou maisondesassociations@saintbrice95.fr



DES MARCASSINS EN BASKETS !

La horde de marcassins (1 000 inscrits et 800 finishers) s'est élancée sur les chemins de la forêt pour parcourir les 17 ou 34 km de course, avec entre 600 et 1 200 m de dénivelé. Les conditions météo du dimanche 29 janvier ont favorisé une nouvelle fois de belles performances, notamment pour le Saint-Brice athlétisme.

DANS LES SECRETS DES MOTS ET DES IMAGES

Pour la deuxième Fête de la lecture, organisée par la bibliothèque adultes samedi 28 janvier, petits et grands ont notamment pu découvrir le kamishibai - technique de conte japonais - et participer à un atelier origami ou encore pop-up, sans oublier la venue de l'illustrateur belge Quentin Gréban.



L'ART DE MANIER LE BÂTON...

Responsable de France de l'école des deux sabres de Musashi, Nguyen Thanh Thiên a présenté trois techniques à ses élèves lors d'un stage le dimanche 5 février : Moji Gamae Itto, Moji Gamae Kodachi et Migi Waki, Gamae Nito. On peut voir ici la saisie du bô (bâton long).



Yanick Porchet © 2017



LES MÉDAILLES PLEUVENT EN KARATÉ

Le championnat Val-d'Oise Kata, organisé par le Tsuki Karaté Club au gymnase Lionel Terray dimanche 29 janvier, aura permis, une nouvelle fois, à ce club de s'illustrer dans les sommets. Félicitations à tous, petits et grands.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Opposition et désinformation !

Face aux calomnies incessantes de notre opposition, il nous semble important de vous apporter des explications claires, sur un sujet qui ne cesse de faire débat : la construction de logement. **Les élus locaux subissent la réglementation et ne font pas ce qu'ils veulent.**

Il semble que M. Arnal et son équipe oublient de préciser certains faits, sans doute par méconnaissance ou peut-être, plus grave, dans un but intentionnel de fausser les opinions.

- En 2000, la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) a imposé aux collectivités, l'obligation de disposer de 20 % de logements sociaux sur son territoire et a supprimé par décret en 2001, la différence entre habitat collectif et habitat individuel. Désormais, la dénomination « habitation », au sens large, a vu le jour.
- Lors de la révision de notre Plan local d'urbanisme (PLU) entre 2010 et 2013, le Préfet nous a demandé d'atteindre 14 800 habitants pour 2015 et de poursuivre la densification de l'habitat existant conformément aux dispositions de la loi Grenelle 2 qui préconise de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale. La commune a décidé d'imposer un minimum de 30 % de logements sociaux pour toute opération de 6 logements ou plus, pour répondre à l'exigence de favorisation de ce type de logement.
- La loi Duflot a fait passer de 20 à 25 % le taux de logements sociaux obligatoires sur les communes à compter du 1^{er} janvier 2014.
- La loi du Grand Paris demande la création de près de 6 000 logements par an dans le Val-d'Oise. Par conséquent, NON, il n'y a pas un « micro climat » d'urbanisation à Saint-Brice mais dans toute l'Île-de-France.
- La Loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Renouvé) du 24 mars 2014 a modifié les dispositions du Code de l'urbanisme et donc les PLU, en supprimant les COS (coefficient d'occupation des sols) et le minimum de surface d'un terrain pour être constructible. Ce qui permet d'appuyer la construction de logements.
- Depuis un décret publié de 2015, encourageant la construction de logements, les places de stationnement par logement sont en baisse, dérogeant à certains PLU en place.

Rappels que les communes carencées en logements sociaux peuvent avoir cette compétence transférée au Préfet qui peut délivrer les autorisations de construire en LIEU et PLACE du maire et PRÉEMPTER des terrains pour bâtir !

Tout est dit.

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Saint-Brice n'est ni à vendre, ni à bétonner.

Monsieur Le Maire, une nouvelle fois nous vous demandons instamment, **d'arrêter de brader notre ville aux promoteurs immobiliers.** Vos administrés expriment de plus en plus clairement leur désapprobation devant la prolifération des programmes immobiliers sur notre commune de St-Brice, comme celui du « Coteau du Moulin » sis 14,18 rue des Prés Chemin de Nézant où les riverains ont découvert sur le panneau d'affichage mis en place le 23-12-2016 que le projet est passé de 23 à 85 appartements et de 8 à 15 maisons dans la plus grande confidentialité.

Ce nouveau projet verrait arriver plus de 400 nouvelles personnes sur ce quartier et aurait pour conséquences immédiates l'augmentation de la circulation automobile, du stationnement sauvage, des dangers pour les enfants du collège Nézant. Le moment est venu de prendre en considération cette aspiration et de préserver notre ville. Nous vous demandons de ne plus accorder de permis de construire pour l'édification d'immeubles collectifs qui auraient pour conséquence la diminution des espaces verts, d'abîmer notre ville, d'augmenter les nuisances et les dangers pour nos enfants.

- Nous vous prions, une nouvelle fois, de mettre à l'étude une révision du Plan Local d'Urbanisme, pour assurer à long terme la sauvegarde de St-Brice-sous-Forêt.

- Nous demandons que la population soit associée à la définition des projets d'urbanisme sur les quartiers concernés pour la protection du patrimoine local et dans l'intérêt de l'ensemble des St-Briciens.

Puisque Monsieur Le Maire, vous aimez « surtout les échanges constructifs », nous proposons que de tels échanges aient lieu rapidement entre les habitants des quartiers concernés et l'autorité municipale, étant entendu qu'un échange « constructif » ne signifie pas accepter n'importe quelle construction sur le secteur !

N'insultons pas l'avenir, pensons aux générations futures sans privilégier les bénéfices à court terme de quelques-uns au détriment de l'ensemble de la population.

Sauvegardons St-Brice de l'avidité bétonnière des promoteurs.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)

CARNET

Naissances

Laique UR-REHMAN, le 16 novembre
Lili-Kham DARASENG WATANABE, le 17 décembre
Charone MAMOU, le 23 décembre
Mayumi MÉROT, le 7 janvier
Clarysse BAPTISTA, le 16 janvier
Zoé BUDOC, le 22 janvier
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Décès

Marie LANTIDOR, 88 ans, le 18 décembre
Jocelyne MARTINO, 65 ans, le 9 janvier
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi

Ramassage des déchets verts :

21 mars et 4 avril

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 16 mars (3^e jeudi du mois)
 - les rues rouges : mercredi 15 mars (le mercredi précédant le 3^e jeudi du mois)
- Merci de sortir vos déchets la veille au soir.

Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

Collecte de déchets polluants :

dimanche 12 mars de 9 h à 12 h, marché Jean Jaurès à Domont

PERMANENCES

- Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie samedi de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedis 4 mars et 29 avril**
- de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45 : **mardi 4 avril**

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr



Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI, UNE FORMATION, DES CONSEILS EN MATIÈRE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ?

ESPACE EMPLOI UN CONSEILLER À VOTRE ÉCOUTE

CONTACT

PLAINE VALLÉE • ESPACE EMPLOI
emploi@agglo-plainevallee.fr
Tél. : 01 34 05 18 00
www.agglo-plainevallee.fr

Stage 3^{ème} **RENFORCEMENT EN MATHÉMATIQUES OU FRANÇAIS**

DU LUNDI 3 AVRIL AU VENDREDI 7 AVRIL 2017

Maths : 10h-11h30 / Français : 11h30-13h

5 fois 1h30. Possibilité de cumuler les 2 matières

Maison des Associations Saint-Brice-sous-Forêt
5 bis rue de la Forêt - 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

Claudine SAADA

06 51 55 39 32 / claudine.saada@gmail.com
Site : <http://claudinesaada.wixsite.com/cs-soutien-plus>

ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRENEURS



Pour communiquer dans **SAINT-BRICE MAGAZINE**

Votre régie publicitaire **HSP**

vous conseille pour vos insertions et créations publicitaires

01 55 69 31 00
perinet@hsp-publicite.fr



L'Eau Vive
mon magasin Bio

Boostez votre printemps!

à Saint-Brice-sous-Forêt
ZAC des Perruches, (à côté d'Autobac)

| | | |
|--|---|--|
| <p>Votre chèque cadeau de 5€ valable dès 50€ d'achats du 1^{er} au 31 mars 2017</p> <p><small>*Offre non cumulable valable une fois sur présentation de ce bon.</small></p> | <p>Votre chèque cadeau de 10€ valable dès 80€ d'achats du 1^{er} au 31 mars 2017</p> <p><small>*Offre non cumulable valable une fois sur présentation de ce bon.</small></p> | <p>Votre chèque cadeau de 20€ valable dès 130€ d'achats du 1^{er} au 31 mars 2017</p> <p><small>*Offre non cumulable valable une fois sur présentation de ce bon.</small></p> |
|--|---|--|

Carrefour



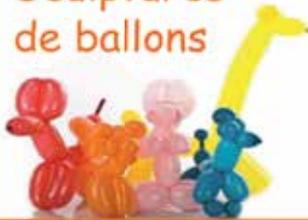
Saint-Brice

Votre magasin Carrefour, en partenariat avec l'association Portugal du Nord au Sud vous invite au carnaval !!

Fanfare de clowns



Sculptures de ballons



Le Magicien



Samedi 18 mars 2017

Carnaval



Les macarons du carnaval



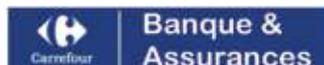
Barbe à papa



Navettes entre les différents quartiers de la ville et le centre commercial de 10h00 à 18h00

association **Portugal** nord sud

Votre magasin Carrefour Saint-Brice vous accueille du Lundi au Vendredi de 9h à 22h, et le Samedi de 8h30 à 22h.



20, Avenue Robert Schuman. 95350 Saint-Brice S/s Forêt

Carrefour j'optimisme